



60 rue Vergniaud
 75640 Paris CEDEX 13
 www.fo-com.com
 postes@fo-com.com

DOI

Filière comptable

Respect des engagements de la CDSP du 4 juin 2007

Une commission de suivi de la CDSP du 14 juin 2007 relative à la filière comptable s'est tenue le 28 janvier 2010.

Pour rappel, l'accord, signé par FO Communication, prévoyait la mise en œuvre de dispositifs de promotions (RAP, REP, RPP, VPP) afin qu'au 31 décembre 2009 les emplois de la classe II se répartissent ainsi :

II.3 : 70 %

II.2 : 25 %

II.1 : 5 %

Qu'en est-il aujourd'hui à la DOI ?

II.3 : 26 %

II.2 : 64 %

II.1 : 10 %

Un bilan particulièrement décevant que rien ne peut justifier. En effet, le Courrier comme l'Enseigne ont atteint sinon dépassé l'objectif fixé par la CDSP.

Lors d'une audience auprès du DRH, FO-COM a exigé que des mesures immédiates soient prises et notamment que soit annoncé sans délai un dispositif de promotions.

FO-COM n'ignore pas qu'il existe une méthode bien simple (et tentante) par laquelle la direction pourrait réduire sinon gommer le différentiel entre les résultats et les objectifs : ne suffirait-il pas de supprimer quelques dizaines de postes de la classe II ?

FO-COM ne l'admettra pas et appelle les collègues de la filière comptable à informer ses militants, ses adhérents, de tout nouveau projet comportant menace sur les emplois.

Le calendrier des promotions nécessaires pour que l'objectif de la CDSP soit atteint doit être fixé et porté à la connaissance de tous sans délai.

FO-COM VOUS INFORMERA DES EFFETS DE SON COUP DE COLÈRE

LA NÉGOCIATION, C'EST NOTRE FORCE